

IBM Decisions Platform for Agribusiness

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud. Les bons de commande applicables contiennent les prix et les détails supplémentaires de la commande du Client.

1. Service Cloud

IBM Decisions Platform for Agribusiness fournit une base pour de meilleures décisions fondées sur les données en ingérant, transformant, analysant, persistant et distribuant les données d'une manière profondément intégrée pour des utilisations multiples dans l'agro-industrie. Ce Service Cloud utilise des interfaces de programmes d'application et des applications basées sur iOS qui permettent au Client de recevoir des données. Le terme « Données » signifie les données météorologiques et agricoles fournies par le biais du Service Cloud (y compris, sans s'y limiter, les prévisions, cartes, alertes et graphiques), comme décrit dans le présent Descriptif de Services.

1.1 Offres

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles ci-dessous.

1.1.1 IBM Decisions Platform for Agribusiness - Foundation

Foundation est un Service Cloud qui permet aux Clients d'accéder à des analyses liées à l'agriculture. Le Service Cloud inclut la possibilité d'effectuer des analyses géospatiales combinant des données telles que l'imagerie satellite, la météo, les données fournies par les Clients des moissonneuses-batteuses, tracteurs, pulvérisateurs, capteurs de sol, etc. pour fournir des informations agricoles. Les informations fournies par ou via le Service Cloud sont appelées « Données ». Il donne accès à une sélection d'indices historiques, actuels, prévisionnels et agricoles de The Weather Company, une entreprise d'IBM.

1.2 Services d'accélération

1.2.1 IBM Decisions Platform for Agribusiness – Services de personnalisation

Cette offre fournit des services fournis à distance pour configurer et personnaliser l'analyse intégrée afin d'utiliser les données prises en charge par le Client. La quantité d'heures nécessaires à la personnalisation sera définie par IBM. Les Services de personnalisation peuvent inclure l'ingestion personnalisée des données du Client, la personnalisation des analyses disponibles afin d'utiliser efficacement les données fournies par le Client et la personnalisation des analyses pour mettre les résultats à la disposition du Client.

2. Fiches techniques sur le Traitement et la Protection des Données

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA) et la ou les Fiches Techniques (désignées par fiche(s) technique(s) ou Annexe(s) DPA) dans les liens ci-dessous contiennent des informations additionnelles sur la protection des données pour les Services Cloud et leurs options concernant les types de Contenus pouvant être traités, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Le DPA s'applique si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (EU/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu.

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=E280FA9>

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord relatif aux Niveaux de Service

IBM fournit au Client l'Accord relatif aux Niveaux de Service (« SLA ») de disponibilité ci-dessous. IBM appliquera le dédommagement correspondant le plus élevé, en fonction de la disponibilité cumulée du Service Cloud, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le pourcentage de disponibilité est calculé comme suit : le nombre total de minutes d'un mois contractuel moins le nombre total de minutes d'indisponibilité du Service au cours du mois contractuel, divisé par le nombre total de minutes du mois

contractuel. La définition de l'indisponibilité du Service, la procédure de réclamation et les moyens de contacter IBM concernant les problèmes de disponibilité de service figurent dans le guide de support de Services Cloud d'IBM à l'adresse https://www.ibm.com/software/support/saas_support_overview.html.

Disponibilité	Crédit (% de redevance d'abonnement mensuelle*)
Inférieure à 99,9 %	2 %
Inférieure à 99,0 %	5 %
Inférieure à 95,0 %	10 %

* La redevance d'abonnement est le prix contractuel pour le mois objet de la réclamation.

3.2 Support Technique

Le support technique destiné au Service Cloud, y compris les coordonnées des personnes à contacter, les niveaux de gravité, les heures de disponibilité, les temps de réponse ainsi que d'autres informations et processus relatifs au support technique sont disponibles en sélectionnant le Service Cloud dans le guide de support IBM disponible à l'adresse <https://www.ibm.com/support/home/pages/support-guide/>.

4. Redevances

4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances du Service Cloud sont indiquées dans le Document de Transaction.

Les unités de redevances suivantes s'appliquent à ce Service Cloud :

- Un Élément est une occurrence d'un élément caractéristique, qui est gérée par, traitée par ou relative à l'utilisation du Service Cloud. Dans le cadre de ce Service Cloud, un Élément est un Acre. Un Acre est défini comme étant 4 840 verges carrées (4 047 mètres carrés) ou 0,405 hectare.
- Une Heure représente le nombre total d'heures d'utilisation, arrondies à l'heure près, des Services Cloud.

4.2 Redevances des Services à Distance

Un service à distance arrive à expiration 90 jours suivant l'acquisition, que le service à distance ait été utilisé ou non.

5. Dispositions Additionnelles

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1^{er} janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

5.1 Vérification

Le Client i) conservera, et fournira sur demande, des enregistrements et des sorties d'outils système, comme cela s'avère raisonnablement nécessaire pour permettre à IBM et son auditeur indépendant de vérifier le respect du Contrat par le Client, et ii) commandera et paiera dans les plus brefs délais tout droit d'utilisation requis aux prix en vigueur d'IBM, ainsi que toutes autres dépenses ou obligations déterminées par suite de ladite vérification, comme indiqué par IBM dans une facture. Ces obligations de vérification de la conformité demeurent en vigueur pendant toute la durée du Service Cloud et pendant les deux années suivantes.

5.2 Restrictions d'Utilisation

- a. Le Client n'est pas autorisé à afficher, transmettre, présenter, distribuer, démontrer, utiliser ou transmettre, de quelque manière que ce soit, les Données, directement ou indirectement, sous toute forme ou de toute manière accessible à un tiers (par exemple, les clients, les partenaires commerciaux ou les utilisateurs finaux de produit du Client) (ci-après « Application destinée à un Tiers ») dont le but essentiel est de fournir des conditions ou analyses météorologiques ou atmosphériques historiques, actualisées ou prévisionnelles.
- b. Dans la mesure où le Client affiche le Contenu, ou en autorise l'affichage, dans le cadre d'une Application destinée à un Tiers, le Client ne laissera pas entendre directement ou indirectement

qu'IBM fournit, valide, parraine, certifie ou approuve les Données ou tous produits ou services promus avec les Données associés à ces derniers.

- c. Le Client n'utilisera pas le Service Cloud ou les Données pour cibler ou déclencher une publicité, ne proposera pas de publicités basées sur les Données associées à l'emplacement de tout utilisateur d'une technologie grand public (par exemple, publicité déclenchée par les conditions météo) ou n'utilisera pas le Service Cloud ou les Données pour toute prise de décision marketing ou basée sur les Données.
- d. Le Client n'utilisera pas les Données dans le cadre de toute offre de quelque type que ce soit émanant d'une émission de télévision ou radio (par exemple, ondes hertziennes, câble, satellite) ou d'un service de streaming par abonnement (par exemple, Sling Television, Netflix, Hulu, Amazon Prime Video, HBO GO, ou l'équivalent radio) fourni sur et par le biais de tout support ou par quelque moyen que ce soit.
- e. Le Client reconnaît qu'IBM peut modifier à sa seule discrétion périodiquement et à tout moment le style ou la forme des Données et supprimer ou interrompre les segments des Données, étant entendu qu'IBM inclura le Client dans ses communications avec les Clients qui se trouvent dans une situation semblable concernant les modifications importantes des Données.